Association I.R.I.S.

Rapport financier

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant 1 - 3

Résultats 4

Évolution de l'actif net 5

Situation financière 6

Flux de trésorerie 7

Notes complémentaires 8 - 14

Renseignements complémentaires
- Annexe A – Autres charges 15
- Supplément d'information
  - Résultats – Programme de soutien à la vie en logement – Laval 16

Petrie Raymond
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.
400, AVENUE SAINTE-CROIX, BUREAU 2240
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4N 3L4
T 514 342-4740 F 514 737-4049
PETRIERAYMOND.CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'**Association I.R.I.S.**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Association I.R.I.S.** (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



[1]

Montréal, Québec
Le 17 juin 2026

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A135059

Résultats

Exercice clos le 31 mars	2026	2025
Produits		
Subventions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Mission globale	**1 942 112 $**	1 909 592 $
Entente de service	**579 672**	567 198
Projets spéciaux	**47 883**	-
Subvention du Centre intégré de santé et de services sociaux Laval – Entente de service	**192 595**	188 448
Subvention de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal	**329 199**	320 857
Subvention de la SHQ (note 14)	**57 678**	72 693
Location	**174 763**	173 690
Intérêts	**25 266**	17 811
Autres	**9 604**	23 436
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**5 051**	5 051
	3 363 823	3 278 776
Charges		
Salaires	**2 381 391**	2 410 265
Charges sociales	**449 326**	439 633
Autres charges (annexe A)	**606 458**	733 032
	3 437 175	3 582 930
Insuffisance des produits sur les charges	**(73 352)$**	(304 154)$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars	*Affectations internes*			2026	2025
	Réservé au remplacement des immobilisations corporelles *(note 10)*	Travaux majeurs relatifs aux immobilisations et plan stratégique *(note 11)*	Non affecté	Total	Total
Solde au début	232 456 $	863 410 $	454 486 $	**1 550 352 $**	1 854 506 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(117 032)	-	43 680	**(73 352)**	(304 154)
Affectations internes	18 114	(145 915)	127 801	**-**	-
Solde à la fin	133 538 $	717 495 $	625 967 $	**1 477 000 $**	1 550 352 $

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux exige que le solde de l'actif net non affecté de l'Association n'excède pas 25 % de ses charges annuelles. Cette exigence est respectée au 31 mars 2026.

Situation financière

31 mars	2026	2025
Actif à court terme		
Encaisse	**- $**	141 438 $
Compte épargne à intérêt élevé	**131 668**	54 223
Placements temporaires, taux variable (1,5 % au 31 mars 2026)	**209 967**	136 294
Débiteurs (note 3)	**81 449**	77 633
Frais payés d'avance	**8 985**	9 699
Portion des placements échéant à court terme (note 5)	**89 265**	89 382
	521 334	508 669
Dépôts pour travaux	**1 050**	354
Encaisse réservée (note 4)	**133 538**	232 456
Placements (note 5)	**298 379**	356 643
Immobilisations corporelles (note 6)	**1 028 768**	922 354
	1 461 735	1 511 807
Total de l'actif	**1 983 069 $**	2 020 476 $
Passif à court terme		
Excédent des chèques en circulation sur l'encaisse	**3 097 $**	- $
Créditeurs et charges à payer (note 7)	**376 514**	352 124
Apports reportés	**-**	20 453
Portion exigible de la dette à long terme (note 9)	**10 783**	16 038
	390 394	388 615
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	**115 675**	70 726
Dette à long terme (note 9)	**-**	10 783
	115 675	81 509
Total du passif	**506 069**	470 124
Actif net		
Affectations internes		
Réservé au remplacement des immobilisations corporelles (note 10)	**133 538**	232 456
Travaux majeurs relatifs aux immobilisations et plan stratégique (note 11)	**717 495**	863 410
Non affecté	**625 967**	454 486
	1 477 000	1 550 352
Total du passif et de l'actif net	**1 983 069 $**	2 020 476 $

Pour le conseil d'administration

..... Administrateur

..... Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	**(73 352)$**	(304 154)$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Revenus de placement réinvestis	**(619)**	(1 223)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(5 051)**	(5 051)
Amortissement des immobilisations corporelles	**60 990**	58 217
	(18 032)	(252 211)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	**835**	33 977
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**50 000**	-
	32 803	(218 234)
Activité de financement		
Réduction de la dette à long terme	**(16 038)**	(299 444)
Activités d'investissement		
Dépôts pour travaux	**(696)**	1 178
Variation nette de l'encaisse réservée	**98 918**	17 568
Acquisition de placements	**(31 000)**	(444 802)
Disposition de placements	**90 000**	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(167 404)**	(82 705)
	(10 182)	(508 761)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**-**	(1 026 439)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**331 955**	1 358 394
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**338 538 $**	331 955 $
Représenté par :		
Encaisse (excédent des chèques en circulation sur l'encaisse)	**(3 097)$**	141 438 $
Compte d'épargne à intérêt élevé	**131 668**	54 223
Placements temporaires	**209 967**	136 294
	338 538 $	331 955 $

1. Constitution et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu qui gère un centre pour personnes en état de crise émotionnelle, des résidences d'hébergement, des appartements supervisés et de réadaptation sociale. La limite quant à la valeur des biens immobiliers que peut posséder l'Association est de 10 000 000 $.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable
L'Association applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits
L'Association constate les produits de location sur une base mensuelle, dès qu'ils sont exigibles.

Les revenus d'intérêts et les autres produits sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Constatation des apports
L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions). Selon cette méthode, les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse, le compte d'épargne à intérêt élevé et les placements temporaires dont l'échéance initiale était d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils sont reçus. Les bâtiments subventionnés par la Société d'habitation du Québec sont amortis sur une durée de 10, 20 et 40 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire; les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans pour le matériel informatique, le système téléphonique et le mobilier de bureau et équipements.

Dépréciation des immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Association. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles
Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Réserve de remplacement des immobilisations corporelles financées par la Société d'habitation du Québec
Conformément aux exigences de la Société d'habitation du Québec, l'Association doit verser annuellement un montant à la réserve de remplacement afin de pourvoir à la réparation des bâtiments et au remplacement de mobilier. Au 31 mars 2026, l'emprunt hypothécaire de l'Association étant presqu'entièrement remboursé, le maintien d'une réserve hypothécaire n'est plus jugé nécessaire.

Régimes de retraite
L'Association offre un régime de retraite à cotisations déterminées à ses employés admissibles. Les cotisations de l'employeur au montant de 112 121 $ (101 918 $ en 2025), sont constatées en charges aux résultats au moment où elles sont dues.

Instruments financiers

Évaluation
L'Association évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du compte d'épargne à intérêt élevé, des placements temporaires, des autres débiteurs, subvention à recevoir, de l'encaisse réservée et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse, des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations
La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Débiteurs	**2026**	2025
Taxes de vente	**25 674 $**	18 251 $
Autres	**28 342**	32 644
Subvention à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal	**27 433**	26 738
	81 449 $	77 633 $

4. Encaisse réservée

L'encaisse réservée représente les fonds destinés au remplacement des immobilisations corporelles.

5. Placements	**2026**	2025
Obligations, taux variant de 1,05 % à 4,8 %, échéance variant de juin 2026 à octobre 2030	**387 644 $**	446 025 $
Portion échéant à court terme	**89 265**	89 382
	298 379 $	356 643 $

6. Immobilisations corporelles			**2026**	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	182 585 $	- $	**182 585 $**	182 585 $
Bâtiments	1 734 834	923 139	**811 695**	715 230
Matériel informatique	34 445	25 945	**8 500**	12 374
Système téléphonique	16 142	1 282	**14 860**	-
Mobilier de bureau et équipements	28 711	17 583	**11 128**	12 165
	1 996 717 $	967 949 $	**1 028 768 $**	922 354 $

7. Créditeurs et charges à payer	**2026**	2025
Comptes fournisseurs	**21 808 $**	12 208 $
Salaires et vacances	**290 326**	283 389
Charges à payer	**17 168**	17 020
Frais courus	**4 176**	1 891
Sommes à remettre à l'État	**43 036**	37 616
	376 514 $	352 124 $

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**2026**	2025
Solde au début	**70 726 $**	75 777 $
Apports reçus	**50 000**	-
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	**(5 051)**	(5 051)
Solde à la fin	**115 675 $**	70 726 $

9. Dette à long terme	**2026**	2025
Hypothèque immobilière, taux de 1,01 %, remboursable par mensualités de 1 353 $ incluant les intérêts, échéant en novembre 2026, garantie par un immeuble d'une valeur nette de 93 652 $	**10 783 $**	26 821 $
Portion exigible de la dette à long terme	**10 783**	16 038
	Néant $	10 783 $

10. Actif net réservé au remplacement des immobilisations corporelles

	Réserve de remplacement mobilière	Réserve de remplacement immobilière	Total
Immeubles			
2430, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal (SHQ nº ACL 0023) – Partie résidentielle et non résidentielle			
Solde au début	23 062 $	176 077 $	**199 139 $**
Contribution à la réserve de remplacement	2 114	16 000	**18 114**
Utilisation	-	(118 985)	**(118 985)**
Intérêts et ajustements	505	868	**1 373**
Solde à la fin	25 681	73 960	**99 641**
900, boul. Gouin Est, Montréal (SHQ nº 50286)			
Solde au début	26 227	7 090	**33 317**
Intérêts et ajustements	456	124	**580**
Solde à la fin	26 683	7 214	**33 897**
	52 364 $	81 174 $	**133 538 $**
Sommaire			
Solde au début	49 289 $	183 167 $	**232 456 $**
Contribution à la réserve de remplacement	2 114	16 000	**18 114**
Utilisation	-	(118 985)	**(118 985)**
Intérêts et ajustements	961	992	**1 953**
Solde à la fin	52 364 $	81 174 $	**133 538 $**

11. Actif net – Travaux majeurs relatifs aux immobilisations et plan stratégique

En 2026, l'affectation interne a été réduite d'un montant de 145 915 $ correspondant à des travaux majeurs relatifs aux immobilisations qui ont été capitalisés.

12. Engagements

Les engagements de l'Association, en vertu de contrats de location-exploitation échéant du 31 juillet 2026 à mars 2030 pour les locaux qu'elle occupe, des équipements qu'elle loue et des services professionnels, s'élèvent à 123 021 $. Les montants à payer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2027	43 569 $
2028	29 908 $
2029	28 455 $
2030	21 089 $

13. Instruments financiers

Risques et concentrations
L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2026.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés à ses autres débiteurs et une subvention à recevoir. Aucune provision n'a été comptabilisée au cours de l'exercice ni de l'exercice précédent.

Risque de marché
Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Association est exposée principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (obligations et dette à long terme) qui l'assujettissent à un risque de juste valeur et à taux variable (placements temporaires) qui l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie.

La valeur comptable de tous les passifs qui sont garantis totalise 10 783 $ (26 821 $ en 2025).

14. Subvention de la SHQ

Dans le cadre d'accords d'exploitation de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale, programme de logement sans but lucratif (privé), la Société d'habitation du Québec a consenti à l'Association une aide financière (contribution) sous forme de subvention au déficit d'exploitation de l'ensemble immobilier (Maison Péloquin) équivalente au remboursement des frais d'exploitation nets des produits. Les subventions de l'exercice s'élèvent à 57 678 $ (72 693 $ en 2025), incluant un recouvrement d'amortissement de 9 219 $ (8 585 $ en 2025).

15. Flux de trésorerie	**2026**	2025
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**(3 816)$**	(7 493)$
Frais payés d'avance	**714**	1 221
Créditeurs et charges à payer	**24 390**	19 796
Apports reportés	**(20 453)**	20 453
	835 $	33 977 $

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2026	2025

ANNEXE A

Autres charges		
Alimentation	**74 296 $**	66 199 $
Activités	**11 460**	17 028
Assurances	**50 588**	49 836
Chauffage et électricité	**43 176**	39 475
Entretien et réparations	**67 420**	84 872
Travaux majeurs	**2 084**	24 217
Formation et congrès	**9 143**	23 101
Frais de bureau et papeterie	**15 119**	17 211
Fournitures et mobilier	**9 652**	14 065
Frais de déplacement, représentation et réunion	**14 126**	17 085
Publicité	**4 111**	3 955
Loyers	**85 014**	81 735
Frais des bénéficiaires	**7 198**	9 164
Intérêts, frais de banque et traitement de la paie	**10 449**	9 116
Literie	**966**	268
Recrutement	**4 385**	5 904
Intérêts sur la dette à long terme	**183**	1 811
Services professionnels	**110 967**	95 642
Honoraires – déploiement du plan stratégique	**2 546**	66 565
Taxes	**4 757**	15 415
Télécommunications	**17 828**	30 280
Créances irrécouvrables	**-**	1 871
Amortissement des bâtiments	**49 449**	47 881
Amortissement du matériel informatique, système téléphonique et mobilier de bureau et équipements	**11 541**	10 336
	606 458 $	733 032 $

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2026	2025

SUPPLÉMENT D'INFORMATION (pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval)

Résultats – Programme de soutien à la vie en logement – Laval

Produits		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval		
Subvention	**192 595 $**	188 448 $
Charges*		
Salaires	**218 467**	214 547
Charges sociales	**45 047**	44 250
Alimentation	**7 767**	9 065
Activités	**5 637**	7 536
Assurances	**3 328**	3 762
Chauffage et électricité	**4 078**	3 719
Entretien et réparations	**1 264**	1 366
Formation et congrès	**388**	68
Frais de bureau et papeterie	**2 202**	2 075
Fournitures et mobilier	**651**	577
Frais de déplacement et représentation	**785**	1 699
Loyers	**40 087**	37 736
Frais des bénéficiaires	**1 189**	1 559
Intérêts, frais de banque et traitement de la paie	**576**	601
Recrutement	**178**	338
Services professionnels	**7 425**	4 451
Télécommunications	**1 521**	1 383
Amortissement des équipements	**669**	669
	341 259	335 401
Insuffisance des produits sur les charges	**(148 664)$**	(146 953)$

* Les charges directement reliées aux résultats – Programme de soutien à la vie en logement – Laval sont portées à chaque poste de dépenses concernées selon les normes entourant les coûts d'exploitation et les paramètres établis par le Centre intégré de santé et de services sociaux et en conformité avec le budget établi et soumis au CISSS de Laval.